



ASSEMBLEE GENERALE 2025 – Convocation

Conformément aux Statuts de l'Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée :

❖ **Le vendredi 23 mai 2025 à 09 heures 00**

1. PROGRAMME :

22 MAI	19h30	----	Soirée Etape au restaurant « La Côte et L'Arête »
23 MAI	08h00	08h45	Café d'accueil – Bar du Para
	09h00	10h00	Mot du Président puis Assemblée Générale
	10h00	10h30	Historique Compagnie
	10h30	11h00	Cérémonie et remise de gerbe au monument aux morts
	11h00	12h30	Saut de démonstration : visite salle d'honneur, présentation de matériels
	12h30	----	Vin d'honneur suivi du banquet de cohésion
	----	----	« After Lunch » animations...

2. ACCUEIL DU JEUDI 22 mai 2025 :

Comme d'habitude, à l'intention des premiers arrivants et de nos amis locaux, une "soirée étape" se tiendra la veille de l'AG. L'accueil et le repas se dérouleront au restaurant « La Côte et L'Arête » : 12 Rue d'Ariane, 31240 L'Union. Le prix du repas est fixé à **35,00 euros tout compris** (repas, vin, café). L'Amicale offre l'apéritif.

3. JOURNEE DU VENDREDI 23 mai 2025

❖ **ACCUEIL/café, viennoiseries :**

❖ **ASSEMBLEE GENERALE – Ordre du jour (horaires non encore fixés) :**

- Mot d'accueil du Président
- Assemblée Générale Ordinaire :
Rapport moral (Président), rapport d'activités (Secrétaire), rapport financier et budget prévisionnel 2025-2026 (Trésorier)
Approbation des rapports - Quitus.
Questions diverses (merci de bien vouloir communiquer vos questions **avec votre réponse à la convocation**)
- Conclusion du Président – Clôture

❖ **EVOCATION DES 80 ANS DES TRANSMISSIONS AEROPORTEES par Didier DUFOUR.**

❖ **CEREMONIE DEVANT LA STELE ET REMISE DE DECORATIONS.**

❖ **SAUT DE DEMONSTRATION EFFECTUE PAR LE COMMANDO PARACHUTISTE de la CCTP**

❖ **REPAS DES AMICALISTES :**

Un vin d'honneur sera servi dans la salle, il sera suivi d'un repas au service de restauration du quartier Balma Ballon. Le prix total pour l'A.G. a été fixé à **35 euros** (café d'accueil, apéritif d'honneur, repas). Le champagne sera offert par l'Amicale. Une tombola sera organisée par le bureau selon les modalités habituelles.

Les réservations seront closes le 25 avril 2025, date à laquelle les effectifs seront communiqués aux restaurateurs.

❖ **RESERVATION DES LIEUX D'HEBERGEMENT :**

Vous trouverez de nombreux hôtels dans les alentours. La réservation est à votre charge.

Fiche réponse (à retourner impérativement avant le 25 avril 2025 à :

Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées
Pierrick JUVIN
La Maguelone - 350 route de Cadalen
81300 LASGRAISSES

Nom : Tel fixe : Mobile :
Prénom : Email :
Brevet para NR : Adresse :
.....

(Rayer **COPIEUSEMENT** les mentions inutiles)

SERA PRESENT :

Au repas d'accueil du jeudi 22 mai 2025

OUI

NON

A régler

35 €

X

Nb Pers

=

PARTICIPERA :

A l'A.G. du vendredi 23 mai 2025

OUI

NON

ASSISTERA :

Au repas de cohésion du vendredi 23 mai 2025 midi

OUI

NON

A régler

35 €

X

Nb Pers

=

JE REGLE LA COTISATION POUR L'ANNEE SUIVANTE (l'année de votre dernière cotisation apparait sous votre adresse) :

202... 202... 202...

A régler

20 €

X

=

TOTAL

Pour une gestion plus aisée de la comptabilité, il vous est demandé d'établir un seul chèque à l'ordre de l'ANATAP.

POUVOIR A ne nous adresser qu'en cas d'absence à l'Assemblée Générale)

Je soussigné Mr

Adresse :

Téléphone :

Mobile :

Adresse email :

Donne pouvoir :

➤ A Mr

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées.

A....., le.....

Signature : (précédée de la mention manuscrite : " Bon pour Pouvoir ")

N.B : Le nombre de pouvoirs étant limité à 5 par personnes,
Il est préférable de laisser le nom du mandataire en blanc plutôt que de le voir annulé.